



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

FORMULAIRE DE RACCORDEMENTS

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable et/ou d'assainissement.

En cas de construction :

- Au sein d'un lotissement viabilisé, faites simplement la demande de pose et d'ouverture de compteur. **Cette demande s'effectue auprès d'Eaux De Normandie (EDN)¹**. Il n'est pas nécessaire d'effectuer une demande de raccordement.
- Hors lotissement, il vous faut demander un raccordement au réseau d'eau potable et au réseau d'assainissement collectif de votre commune, si celui-ci est disponible.

Si votre parcelle est déjà munie d'un citerneau (emplacement compteur), c'est que vous n'avez pas besoin d'un branchement, par conséquent, vous devez faire la demande auprès de Eaux De Normandie (EDN)¹.

Rappel : que ce soit au sein d'un lotissement ou hors lotissement, vous devez être propriétaire du terrain et avoir obligatoirement obtenu votre permis de construire pour que nous puissions traiter votre demande.

Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter ce dossier de demande de branchement, puis de nous le retourner.

Après réception de votre demande, nous vous transmettrons un devis, réalisé à la suite de notre visite technique.

Votre branchement sera réalisé après :

- L'acceptation de votre devis accompagné de votre règlement
- L'obtention des différentes autorisations administratives

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le service branchements neufs

¹ EDN : 09.69.32.70.80 ou service.client.nantes.eau@suez.com

Adresse précise du branchement à réaliser :

Adresse :
.....
Code postal : Commune :

Bâtiment ou terrain en construction

Bâtiment ou maison existante

N° de parcelle (ex : AZ 001) (**obligatoire**)⁴ : __ _ _ _

N° du Certificat d'Urbanisme (ex : CU 027 229 19 A0001)⁵ : CU _ _ _ _ _

N° du Permis de Construire (ex PC 027 229 19 A0001) ⁶: PC _ _ _ _ _

J'atteste/nous attestons sur l'honneur être propriétaire(s) du terrain objet de la demande de branchement.

Adresse à laquelle envoyer le devis :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

ou

Raison sociale :

Dénomination commerciale (si différente) :

Forme juridique :

N° SIRET : _ _ _ _ _

Adresse (doit être identique au K-bis⁷) :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mail :

Renseignements techniques :

Nature du ou des branchements à réaliser :

Il est très important de nous préciser si les raccordements concernent :

- Le réseau d'eau potable et le réseau d'assainissement (cocher les 2 cases)
- Le réseau d'eau potable (cocher que la case « eau potable »)
- Le réseau d'assainissement (cocher que la case « assainissement »)

Et nous indiquer pour chaque raccordement le nombre de branchements souhaités, si nécessaire

Eau potable : Nombre de branchements :

Diamètre du compteur souhaité :.....

Assainissement :

Eaux usées Nombre de branchements :

Eaux pluviales Nombre de branchements :

Préciser les profondeurs souhaitées (dans la limite de faisabilité technique)

Eaux usées :

Eaux pluviales :

⁴ Information transmise sur votre acte propriété délivré par le notaire

⁵ Information transmise par la Mairie lors de l'établissement du dossier

⁶ Information transmise par la Mairie lors de l'établissement du dossier

⁷ Fournir un K-bis **de moins de trois mois**

Pièces à joindre au dossier (au format PDF si envoi par mail)

Afin de nous permettre d'établir votre devis et de demander l'autorisation de voirie délivrée par la commune, le Conseil Départemental, nous vous remercions de joindre les pièces suivantes :

1. Photocopie de la ou des cartes d'identités du ou des demandeurs
2. Photocopie du K-bis de **moins de trois** mois pour les sociétés
3. Photocopie de l'arrêté de permis de construire pour les constructions neuves
4. Photocopie du Certificat d'Urbanisme dans les autres cas (bâtiment rénové, bureau...)
5. Plan de situation dans la commune pour localiser votre parcelle (dans votre dossier de permis de construction ou vous pouvez réaliser un plan depuis www.cadastre.gouv.fr)
6. Plan cadastral en indiquant l'emplacement souhaité du compteur et/ou de la boîte de branchement assainissement (dans votre dossier de permis de construction ou vous pouvez réaliser un plan depuis www.cadastre.gouv.fr)



7. Si vous ne disposez pas d'un arrêté de permis de construire, l'accord de la Mairie (soit une attestation, soit signature et cachet à apposer ci-dessous) est nécessaire.

Visa de la Mairie

Merci de retourner l'ensemble de ce dossier par mail à branchementneuf@epn-agglo.fr ou à l'adresse suivante :

EVREUX PORTES DE NORMANDIE
Service Branchements
9 rue Voltaire
CS 40423
27004 EVREUX Cedex

Date :

Signature :

En cas de difficultés pour remplir le document, vous pouvez joindre le service branchements au 02.32.31.92.39 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ou par mail à l'adresse branchementneuf@epn-agglo.fr.